



Ville de
rimouski

Composition du jury

Jury nommé par résolution du conseil municipal et constitué des personnes suivantes :

- un conseiller municipal
- un employé municipal
- un représentant de la Société rimouskoise du patrimoine
- un architecte n'exerçant pas en pratique privée
- un citoyen rimouskois

LES PRIX RIMOUSKOIS DU MÉRITE ARCHITECTURAL



Ville de
rimouski

Service génie-travaux publics
Division urbanisme, permis et inspection
205, avenue de la Cathédrale, case postale 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7
CANADA

418 724-3134
urbanisme@ville.rimouski.qc.ca
www.ville.rimouski.qc.ca

LES PRIX RIMOUSKOIS DU MÉRITE ARCHITECTURAL



Nature du projet

Instaurer un concours annuel pour reconnaître et publiciser des réalisations exemplaires dans les domaines de la construction de nouveaux bâtiments et de la rénovation de bâtiments existants, notamment, des bâtiments présentant un intérêt patrimonial.

Catégories

Remise d'un prix aux projets « lauréats » dans chacune des catégories regroupées dans les volets « Nouvelle construction », « Rénovation » et « Mise en valeur du patrimoine immobilier ».



Volet Nouvelle construction

Catégories

- Habitation unifamiliale isolée et jumelée
- Habitation multifamiliale
- Bâtiment commercial, industriel ou institutionnel
- Accessibilité universelle et adaptation



Volet Rénovation

Catégories

- Bâtiment résidentiel
- Bâtiment commercial, industriel ou institutionnel
- Accessibilité universelle et adaptation



Volet Mise en valeur du patrimoine immobilier

Catégorie

- Bâtiment présentant un intérêt patrimonial

Admissibilité

Selon la catégorie visée, bâtiment construit ou rénové au cours de l'année de calendrier précédant la date de remise des prix.

Remise des mentions et des prix

Remise des mentions pour les bâtiments finalistes et des prix pour les bâtiments lauréats au printemps de chaque année.

Diffusion des lauréats dans les médias locaux et sur le site Internet de la Ville de Rimouski.

Objectifs visés

Encourager les propriétaires, les professionnels et les entrepreneurs à réaliser des projets immobiliers présentant des qualités architecturales élevées.

Susciter, dans la population, un intérêt pour la construction de nouveaux bâtiments et la restauration de bâtiments existants contribuant à l'amélioration du milieu bâti.

Sélection des bâtiments lauréats

Dans chacune des catégories, sélection par le jury d'un maximum de 3 bâtiments finalistes et choix du bâtiment lauréat.

Sélection et choix faits sur la base des critères suivants :

- qualité architecturale
- choix des matériaux
- innovation et originalité
- intégration à l'environnement
- respect des caractéristiques architecturales d'origine « Volet Mise en valeur du patrimoine immobilier »
- accessibilité des lieux à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments « Catégorie Accessibilité universelle et adaptation »